DOSSIER DE PRESSE

mercredi 7 mai 2025

VACANCES : SIGNATURE D'UNE CONVENTION INÉDITE DANS L'HÉRAULT POUR LE RÉPIT PARENTAL DES FAMILLES AVEC ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de l'Hérault

ALLOCATIONS FAMILIALES VACAF

Fondation Saint-Pierre

VACANCES : SIGNATURE D'UNE CONVENTION INÉDITE POUR LE RÉPIT PARENTAL DES FAMILLES AVEC ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Le 7 mai, VACAF, la Caf de l'Hérault et la Fondation Saint-Pierre signeront une convention tripartite inédite visant à favoriser l'accès aux vacances des familles avec enfant en situation de handicap. Ce partenariat marque une étape importante dans l'amélioration de l'accès aux vacances pour toutes les familles.

Des vacances pour tous

Ce partenariat tripartite a pour objectif de faciliter l'accès aux vacances pour les familles avec enfant porteur de handicap et d'offrir un répit parental. Grâce à la Caf de l'Hérault et à la labellisation VACAF, les familles allocataires héraultaises ayant un enfant porteur de handicap, pourront bénéficier de l'Aide aux vacances sociales (AVS), pour des séjours de vacances organisés par la Fondation Saint-Pierre. Elles pourront prétendre, sous conditions de ressources, à une prise en charge allant jusqu'à 90% du coût du séjour.

Avec cette première signature, VACAF pose les bases d'un modèle qui sera étendu partout en France, offrant ainsi des opportunités de répit et de vacances adaptées à davantage de familles.

La Fondation Saint-Pierre : un acteur clé pour la santé et la protection de l'enfance

La Fondation Saint-Pierre, reconnue d'utilité publique, œuvre pour l'amélioration de la santé et de la protection de l'enfance, notamment en Occitanie. Chaque année, plus de 11 500 enfants malades ou en situation de handicap bénéficient de ses actions grâce à ses projets innovants. La Fondation propose de nombreux séjours et porte divers projets autour du handicap, se concentrant sur quatre axes principaux :

- Promouvoir la recherche et l'innovation,
- Prévenir et sensibiliser,
- Aider les aidants professionnels et familiaux,
- Et agir pour l'éducation et l'inclusion.

À terme, la Fondation vise à accueillir 150 familles.

Le projet « Bulle de Répit » : une première étape dans le partenariat Caf/Fondation Saint-Pierre

En 2024, la Caf de l'Hérault et la Fondation Saint-Pierre ont initié leur premier partenariat avec le projet « Bulle de Répit ». Ce projet expérimental proposait un séjour de vacances de 5 jours et 5 nuits adapté aux familles Héraultaises ayant un enfant avec des troubles du neurodéveloppement.

Financé par la Caf de l'Hérault à hauteur de 34 000€, ce projet a répondu au besoin de répit pour 26 familles (dont 51 enfants) confrontées au handicap, dans un cadre propice au bien-être. Les familles étaient logées en appartement T2, avec restauration et accès à des espaces bien-être tels que salon-bar, salle de sport et salon de coiffure.

Les parents et la fratrie ont pu se détendre et renforcer leurs liens familiaux en profitant de sorties libres pour découvrir l'environnement. Ils ont également participé à des activités collectives avec l'enfant, telles que des sorties en famille et des ateliers de danse, et ont rejoint un groupe de parole pour les parents. Pendant ce temps, l'enfant porteur de troubles du neurodéveloppement était pris en charge dans la structure d'accueil de jour « Améthyste », avec un encadrant dédié, selon sa pathologie, et un programme d'activités tout au long de la semaine.

Ce partenariat se renforce aujourd'hui avec la labellisation AVS et les services de l'Action sociale de la Caf de l'Hérault, offrant ainsi des opportunités de répit et de vacances adaptées à davantage de familles.

FICHE 1

ZOOM SUR L'AIDE AUX VACANCES SOCIALES (AVS)

L'aide aux vacances sociales (AVS) pour les familles fragilisées par un évènement de vie

L'Aide aux vacances sociales (AVS) est destinée aux familles allocataires qui, en raison de contraintes financières et/ou d'autonomie, ne peuvent pas organiser seules un départ en vacances.

Cette aide vise à offrir un soutien essentiel pour permettre à ces familles de bénéficier de séjours adaptés.

Ce soutien est souvent réalisé en collaboration avec des partenaires sociaux tels que des centres sociaux ou des associations, qui aident à organiser le séjour et à garantir que les familles puissent profiter pleinement de leurs vacances.

L'AVS EN CHIFFRES

au 31 décembre 2024 pour la Caf de l'Hérault

126 SÉJOURS DE VACANCES
4 126 au niveau national

232 082€ D'AIDES ALLOUÉES
4,4 millions d'€ au niveau national

67,5% DE FAMILLES MONOPARENTALES

TAUX MOYEN DE PRISE EN CHARGE
80%
79,51% au niveau national

RESTE À CHARGE MOYEN
178€
276€ au niveau national

DURÉE MOYENNE D'UN SÉJOUR
7 NUITÉS
7,5 au niveau national

PRÈS DE **80%** DES SÉJOURS SONT EN 1/2 PENSION

CONTACT PRESSE

VACAF :
Céline Suau, Responsable des partenariats stratégiques VACAF
06 32 54 41 90 - celine.suau@caf34.caf.fr

Caf de l'Hérault :
Aude Herbonniere, Responsable communication et marketing
06 12 34 08 76 - aude.herbonniere@caf34.caf.fr